

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, DETOURNAY Pascal, HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DELCROIX M., VANUEL P., URBAIN M., LEGRAIN P.,
DE KETELE C., LESEULTRE Y., ~~BERNARD D.~~, VICO A., QUITTELIER C.,
LEFEBVRE F., GIARDINA I., BUSEYNE S., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

1. Information(s) diverse(s) – communication.

M. Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président,
Souhaite la bienvenue aux membres du commissariat périphérique
Informe l'assemblée :

- a) de l'approbation par la tutelle en date du 18/01/2018 de notre adhésion à POWALCO
- b) de l'octroi d'une subvention de 1.500 euros dans le cadre du plan MAYA
- c) de la réception d'un courrier de B-Post relatif à la mise en vente du bâtiment de la poste et de sa transmission immédiate au Divisionnaire pour suite utile auprès du conseil de police
- d) du prochain conseil communal le 26 février 2018

Le Bourgmestre informe officiellement les conseillers communaux :

- a) du courrier du 12.12.2017 du SPW, Direction du contrôle des mandats locaux, nous notifiant qu'en séance du 07 décembre 2017, le Gouvernement wallon a déchu Mme Fabienne DUMAZY de son mandat originaire de Conseillère communale ainsi que l'ensemble de ses mandats dérivés
- b) du courrier du 12.12.2017 du SPW, Direction du contrôle des mandats locaux, nous notifiant qu'en séance du 07 décembre 2017, le Gouvernement wallon a déchu Mr Maxime SCHOTTE de son mandat originaire de Conseillère communale ainsi que l'ensemble de ses mandats dérivés

Il tient à préciser qu'il n'y a eu aucune intention frauduleuse de leur part, il s'agit d'une erreur administrative. Il tient à les remercier pour leur travail et leur implication associative.

- c) que la tutelle en date du 21.12.2017 a reformé le budget 2018 approuvé par notre conseil communal 06.11.2017 comme suit :

SERVICE ORDINAIRE

1. Situation avant réformation

Recettes globales 9 692 183.87
Dépenses globales 8 879 094.44

Résultat global 813 089.43

2. Modification des recettes

040/371-01	1 040 459.16	au lieu de	1 028 872.00	soit	11 587.16 en plus
040/372-01	2 093 717.34	au lieu de	1 969 426.89	soit	124 290.45 en plus
040/373-01	110 025.72	au lieu de	106 510.75	soit	3 514.97 en plus

3. Modification des dépenses

121/123-48	20 937.17	au lieu de	19 694.27	soit	1 242.90 en plus
351/435-01	435 000.00	au lieu de	527 398.93	soit	92 398.93 en moins
351/958-01	92 398.93	au lieu de	0.00	soit	92 398.93 en plus

4. Récapitulation des résultats tels que réformés

Exercice propre	Recettes	9 107 848.75	Résultats :	231 728.01
	Dépenses	8 876 120.74		

Exercices antérieurs	Recettes	723 727.70	Résultats :	719 511.10
	Dépenses	4 216.60		
Prélèvements	Recettes	0.00	Résultats :	0.00
	Dépenses	0.00		
Global	Recettes	9 831 576.45	Résultats :	951 239.11
	Dépenses	8 880 337.34		

5. Solde des provisions et du fonds de réserve ordinaire après le présent budget :

- Provisions : 346.053,80 €

- Fonds de réserve : 14.377,82 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE

1. Situation avant réformation

Recettes globales 1 222 196.68

Dépenses globales 995 853.81

Résultat global 226 342.87

2. Modification des recettes

3. Modification des dépenses

4. Récapitulation des résultats tels que réformés

Exercice propre	Recettes	426 000.00	Résultats :	- 569 853.81
	Dépenses	995 853.81		
Exercices antérieurs	Recettes	226 342.87	Résultats :	226 342.87
	Dépenses	0.00		
Prélèvements	Recettes	569 853.81	Résultats :	569 853.81
	Dépenses	0.00		
Global	Recettes	1 222 196.68	Résultats :	226 342.87
	Dépenses	995 853.81		

5. Solde des provisions et du fonds de réserve ordinaire après le présent budget :

- Fonds de réserve extraordinaire : 456.351,37 €

- Fonds de réserve extraordinaire FRIC : 32,00 €

2. Installation d'une conseillère communale et prestation de serment

A l'unanimité pour la désignation en qualité de conseillère communale avec effet au 29.01.2018 de Madame GIARDINA Ignazia, domiciliée à 7620 Brunehaut (Hollain).

3. Renoncations au mandat de conseiller communal – prise d'acte

PREND ACTE

1. du courrier de Mme KENNIS Chantal, suppléante au rang n°4, stipulant qu'elle renonce à son installation en qualité de conseillère communale pour raison d'incompatibilité.

2. du courrier de M. BURY David, suppléant au rang n°5, stipulant qu'il renonce à son installation en qualité de conseiller communal pour raisons personnelles.

4. Installation d'une conseillère communale et prestation de serment

A l'unanimité pour la désignation en qualité de conseillère communale avec effet au 29.01.2018 de Madame BUSEYNE Sandrine, domiciliée à 7620 Brunehaut (Rongy).

5. CPAS – démission de Mme Giardina Ignazia – acceptation – décision

PREND ACTE et DECIDE d'accepter

La démission de Madame GIARDINA Ignazia en qualité de Conseillère au Centre public de l'action sociale de Brunehaut.

6. CPAS – démission de Mme Buseyne Sandrine – acceptation – décision

PREND ACTE et DECIDE d'accepter

La démission de Madame BUSEYNE Sandrine en qualité de Conseillère au Centre public de l'action sociale de Brunehaut.

7. Tableau de préséance – modifications – décision

18 OUI pour arrêter le tableau de préséance comme suit :

Tableau de préséance des conseillers communaux				
NOM et PRENOM des CONSEILLERS	QUALITE	Ancienneté (1)	Date de la dernière élection	Nombre des votes obtenus après dévolution des votes de listes
1. WACQUIER Pierre	Bourgmestre	01.01.1995	14.10.2012	2641
2. SCHIETSE Daniel	Conseiller	01.01.1977	14.10.2012	317
3. DETOURNAY Daniel	Conseiller	01.01.1995	14.10.2012	791
4. HOUZE Marc	Conseiller	01.01.2001	14.10.2012	545
5. HILALI Nadya	Conseillère	01.01.2001	14.10.2012	1941
6. DETOURNAY Pascal	Conseiller	04.12.2006	14.10.2012	424
7. DELCROIX Muriel	Conseillère	04.12.2006	14.10.2012	397
8. VANUEL Philippe	Conseiller	04.12.2006	14.10.2012	390
9. URBAIN Michel	Conseiller	04.12.2006	14.10.2012	381
10. LEGRAIN Pierre	Conseiller	04.12.2006	14.10.2012	1257
11. ROBETTE Benjamin	Conseiller	03.12.2012	14.10.2012	524
12. DE KETELE Christian	Conseiller	03.12.2012	14.10.2012	305
13. LESEULTRE Yasmine	Conseillère	03.12.2012	14.10.2012	288
14. BERNARD Daniel	Conseiller	03.12.2012	14.10.2012	249
15. VICO Alberte	Conseillère	03.12.2012	14.10.2012	216
16. QUITTELIER Cindy	Conseillère	03.12.2012	14.10.2012	199
17. LEFEBVRE François	Conseiller	18.04.2016	14.10.2012	156
18. GIARDINA Ignazia	Conseillère	29.01.2018	14.10.2012	148
19. BUSEYNE Sandrine	Conseillère	29.01.2018	14.10.2012	121

8. Désignation d'un représentant communal

- a) Commission des finances – décision

18 OUI pour la désignation de Mme Ignazia GIARDINA, Conseillère communale, comme présenté, pour siéger au sein de la Commission des finances pour le groupe PS.

- b) Commission des travaux – décision

18 OUI pour la désignation de Mme Sandrine BUSEYNE, Conseillère communale, comme présenté, pour siéger au sein de la Commission des travaux pour le groupe PS.

- c) Comité de concertation et de négociation syndicales – décision

18 OUI pour la désignation de Mme Ignazia GIARDINA, Conseillère communale, comme représentant communal au sein des comités de concertation et de négociation syndicales.

- d) Commission paritaire locale – COPALOC – décision

18 OUI pour la désignation de Mme Sandrine BUSEYNE, Conseillère communale, comme représentant du Pouvoir Organisateur au sein de la commission paritaire locale de l'enseignement communal de Brunehaut.

- e) Conseil de participation –groupe des pépinières – décision
18 OUI pour la désignation de Mme Ignazia GIARDINA, Conseillère communale, comme représentante communale au sein du conseil de participation des écoles pour le groupe scolaire Scaldis pour le groupe PS.
- f) Conseil de participation – groupe Scaldis – décision
18 OUI pour la désignation de Mme Sandrine BUSEYNE, Conseillère communale, comme représentante communale au sein du conseil de participation des écoles pour le groupe scolaire des Pépinières pour le groupe PS.
- g) Intercommunale I.P.F.H. – décision
18 OUI pour la désignation de Mme Ignazia GIARDINA, Conseillère communale, comme déléguée communale au sein de l'IPFH pour le groupe PS.
- h) Intercommunale ORES-ASSETS. – décision
18 OUI pour la désignation de Mme Sandrine BUSEYNE, Conseillère communale, comme déléguée communale au sein d'ORES Assets pour le groupe PS.
- i) Société de logement du Haut Escaut – décision
18 OUI pour la désignation de Madame Ignazia GIARDINA, Conseillère communale, pour siéger au sein du conseil d'administration de la Société de Logements du Haut Escaut pour le groupe PS.
9. Commissariat périphérique de Brunehaut – présentation de l'équipe – information.
RECOIT ensuite M. Philippe OVAERE, Commissaire, et l'équipe du commissariat périphérique. M. Le Commissaire évoque les missions de police administrative, judiciaire et opérationnelle. Il explique aussi qu'un agent spécialisé en techno-prévention est affecté à ce commissariat.
10. Centre public d'action sociale de Brunehaut – Budget 2018 -Rapport, examen et décision.
 Marc Houzé, en qualité de président de C.P.A.S., ne prend pas part au vote.
17 OUI pour l'approbation du budget du C.P.A.S.

- service ordinaire

RECETTES	DEPENSES	SOLDE
2.677.910,41	2.677.910,41	0

- service extraordinaire

RECETTES	DEPENSES	SOLDE
12.500,00	12.500,00	0

11. Modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2018 – services ordinaire et extraordinaire – décisions.

Monsieur Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président présente la modification budgétaire n°1/2018. Il spécifie que la MB a fait l'objet d'un rapport de la commission budgétaire réglementaire, dont le rapport était à la consultation.

Que la MB au service ordinaire prévoit l'engagement des 2 cantonniers pour la création de la brigade verte, les coûts pour l'élargissement des horaires de l'accueil, l'ajustement de la dotation de la zone de secours. Au service extraordinaire, des compléments de crédits ainsi que les crédits nécessaires sont budgétés par prélèvement.

12 OUI – 6 ABSTENTIONS (6 élus IC)

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	9.107.848,75	434.000,00
Dépenses totales exercice proprement dit	8.960.822,63	1.092.853,81
Boni/Mali exercice proprement dit	147.026,12	-658.853,81
Recettes exercices antérieurs	723.727,70	226.342,87
Dépenses exercices antérieurs	8.027,95	85.000,00

Prélèvements en recettes	0,00	743.853,81
Prélèvements en dépenses	177.000,00	0,00
Recettes globales	9.831.576,45	1.404.196,68
Dépenses globales	9.145.850,58	1.177.853,81
Boni/Mali global	685.725,87	226.342,87

2. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer) [En cas de modifications par rapport au budget initial ou par rapport aux modifications budgétaires précédentes]

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
Zone de police	649.760,57	21.12.2017
Zone de secours	409.036,37	21.12.2017

12. Dotation à la zone de police –modification – décision

18 OUI pour la modification de la dotation communale d'un montant de 676.010,90 € inscrite au budget 2018 au bénéfice du service ordinaire du budget de la zone de police du Tournaisis (Antoing, Brunehaut, Rumes, Tournai / ZP 53165) pour l'exercice 2018. La dépense est inscrite sous l'article 331/435-01 du budget communal / exercice 2018, en la diminuant de 26.250,33 €. La dotation communale est fixée à 649.760,57 €.

13. Dotation à la zone de secours – modification – décision

18 OUI pour la modification de la dotation communale en la diminuant de 25.963,63 €. La dotation communale de Brunehaut pour 2018 s'élève donc à 409.036,37 €.

14. Fourniture d'un véhicule avec benne hydraulique

a) Cahier spécial des charges – décision

18 OUI

b) choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection – décision

18 OUI pour la procédure négociée sans publication préalable

La dépense est estimée à +/- 18.500 € TVAC.

Les crédits budgétaires sont prévus à l'article 421.743.98 en MB 1/2018.

15. Organisation de l'accueil extrascolaire 2017-2018 – modifications – ratification la décision du collège communal - décision.

18 OUI

À partir du 05 février 2018 jusqu'au 30 juin 2018, la surveillance du matin et du soir sont élargies pendant les jours de classe :

Dans l'implantation de Lesdain :

Le matin de 06h30 à 07h00

Le soir de 18h00 à 18h30 (sauf le mercredi)

16. Enseignement – appels à candidatures pour la fonction de directeur d'école, sans classe, pour le Groupe scolaire de la Pierre et pour le groupe scolaire Scaldis – décision

18 OUI

Sur proposition du collège, après avoir consulté la commission paritaire locale :

- de lancer un appel à candidatures dans le but de désigner :

- à titre temporaire deux directeurs sans classe, l'un pour le groupe scolaire de la Pierre et l'autre pour le Groupe scolaire Scaldis

- d'admettre directement au stage les candidats recrutés si ceux-ci ont donné entière satisfaction dans leur désignation à titre temporaire dans l'éventualité où les emplois à pourvoir deviendraient définitivement vacants.

Les modalités de recrutement étant de

- se limiter à un appel interne, au premier palier,

- de diffuser l'appel pendant 10 jours ouvrables, soit du 05 au 23 février 2018 inclus

- d'accepter pour le dépôt des candidatures, soit l'envoi recommandé, soit le dépôt au secrétariat communal, auprès de la Directrice générale contre accusé de réception

17. R.G.P.D. (règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel) – projet pilote – manifestation d'intérêt – décision.

18 OUI

- **De manifester son intérêt quant au projet pilote de centrale d'achat « RGPD » initié par l'Union des Villes et Communes de Wallonie selon les conditions prédéfinies ci-dessus ;**
- **De désigner une employée d'administration pour se rendre aux réunions de travail relatives à la spécification des besoins pour ce projet pilote.**

Monsieur Pierre WACQUIER et les membres du collège communal écoutent les questions orales :

- a) **M. Christian DEKETELE souhaite connaître les missions des cantonniers**
- b) **M. Michel URBAIN interpelle sur les deux dossiers : installation d'une friterie à Lesdain et les affiches apposées « non pour l'installation d'une salle » à Bléharies. Il précise « beaucoup d'ennuis pour la tranquillité des riverains »**
- c) **M. Daniel SCHIETSE signale des trous dans la voirie**
- d) **Mme Muriel DELCROIX signale des arbres tombés dans l'Elnon et dans les fossés de la RN et souhaite connaître la date de la réalisation du marquage au sol rue du Vicinal**

Le collège communal apporte les réponses :

- a) **principalement le long des voiries. Pour les cimetières, une machine a été acquise mais les ressources humaines seront quand même indispensables.**
- b) **dans les 2 demandes de permis d'urbanisme, le collège communal prendra ses décisions après les clôtures des enquêtes publiques et les avis qui doivent être requis**
- c) **la demande sera transmise au service travaux**
- d) **Pour l'Elnon, il s'agit d'une gestion de la Province que nous aviserons dès demain. Pour la RN, plusieurs demandes ont déjà été transmises au SPW. Le marquage sera réalisé en thermoplastique dès que les conditions climatiques seront adéquates.**

18. Approbation des procès-verbaux des séances du 11.12.2017 – décision.

10 OUI – 6 CONTRE (6 élus IC)

HUIS CLOS

19. Ratifications des décisions du collège communal portant désignation des membres du personnel enseignant – décision.